

FOUKA (TIPASA)

Les agresseurs de l'autoroute ne séviront plus

Le lieutenant, chargé de la cellule de communication du groupement de la Gendarmerie nationale de Tipasa, vient de rendre public un communiqué faisant état du démantèlement d'une bande de malfaiteurs qui agressaient les automobilistes.

Cette bande activait sur le tronçon routier de la route nationale n°11 reliant les villes de Fouka et Douaouda-Marine. Les automobilistes empruntant ces villes situées à 35 kilomètres à l'ouest de la capitale et à équidistance du chef-lieu de la wilaya de Tipasa, ont été très souvent les victimes de ces bandes de malfaiteurs qui sévissaient depuis plusieurs semaines sur ce tronçon routier. Selon le communiqué rendu

public, la procédure d'investigation a été lancée à la suite d'un appel parvenu à la Gendarmerie nationale à travers le n° Vert 10 55 au niveau du centre opérationnel. L'une des victimes, qui a localisé son appel et le lieu de l'agression dont elle a été victime, a permis à la patrouille motorisée de la brigade de la gendarmerie de Douaouda de se diriger immédiatement vers le lieu de l'agression, en organisant une souricière

et la mise en place d'un barrage d'une patrouille de la gendarmerie qui a procédé à un ratissage de la forêt avoisinante où s'étaient retranchés les deux principaux suspects, répondant aux initiales de B.A. et M.A., tous deux demeurant à Koléa. A l'issue d'une course-poursuite au cœur de cette forêt attenante à la ville de Fouka, les deux suspects ont été interceptés et présentés aux onze victimes agressées, menacées, volées et délestées de leurs bijoux, téléphones et autres effets vestimentaires.

Ces délinquants présentés aux victimes ont été pour la plupart identifiés comme étant les

auteurs des agressions, sur le tronçon routier de Fouka à Douaouda. Les deux délinquants identifiés qui sont passés aux aveux ont révélé les lieux où étaient cachés les objets volés. Le butin amassé par ces bandits de grands chemins a été totalement restitué aux victimes. Les deux personnes appréhendées ont été présentées au procureur de la République près le tribunal de Koléa, qui a procédé à une saisine du juge d'instruction en vue d'écrouer ces délinquants pour le motif agression et violence avec menace, vol, dégradation et destruction de biens d'autrui.

Houari Larbi

RELIZANE

Quatre individus arrêtés parmi eux un recherché

Dans le cadre de la lutte contre la délinquance sous toutes ses formes, la police lutte contre ce phénomène qui s'amplifie et s'installe dans notre société touchant en particulier notre jeunesse. En effet, les éléments de la brigade anti-stups sont parvenus à mettre la main sur un suspect faisant écouler de la drogue, suite à des renseignements parvenus aux services de la Sûreté de wilaya de Relizane. Après des investigations entamées par les enquêteurs chargés de cette affaire, ils ont appréhendé ce dernier en possession dix plaquettes de 7,6 grammes de kif, ainsi que deux autres qui l'accompagnaient. Après l'interrogatoire, ces derniers n'ont pas tardé à dénoncer leur auteur principal.

Les enquêteurs munis d'un mandat de perquisition ont découvert chez lui une quantité de poudre blanche et il s'est avéré qu'il est recherché par les services de sécurité. Les quatre mis en cause dans cette affaire furent présentés devant le procureur de la République d'Oued R'hiou et placés en détention préventive pour détention et commercialisation de stupéfiants.

A. Rahmane

KHENCHELA

Un an de prison ferme pour le directeur du musée public

Le tribunal primaire de Khenchela a condamné, hier, le directeur du musée culturel de Khenchela à un an de prison ferme suivi de 10 millions de centimes d'endommagements pour la victime et 5 millions de centimes comme amende pour harcèlement sexuel contre une ex-employée audit musée et qui a déposé une plainte contre son directeur il y a plus d'une année.

Notons que le secteur de la culture a connu plusieurs secousses et plusieurs procès traités par la justice suite à des accusations de part et d'autres.

Benzaïm A.

BLIDA

La police libère deux adolescentes enlevées à Meftah et El Affroun

Sur la base d'une plainte déposée par un citoyen auprès de la Sûreté urbaine de Larbaâ, à 35 kilomètres à l'est de Blida, lequel a déclaré que sa fille de 16 ans n'est pas rentrée à la maison à la fin des cours, une enquête a été ouverte. Poussant les recherches jusqu'à la région de Meftah où des informations font état d'une présence suspecte d'une jeune femme et d'une mineure. Ainsi, il sera révélé à la police que le mis en cause avait enlevé la jeune fille à bord de son véhicule alors qu'elle venait de quitter son collège. C'est dans une maison abandonnée à Meftah que la victime sera séquestrée et agressée par le kidnappeur qui, une fois son forfait accompli abandonnera celle-ci chez des amis. Les poli-

ciers arrivent à libérer la jeune fille et à arrêter les cinq mis en cause qui ont été présentés, devant la justice qui a écroué le principal accusé. Dans le même sillage, une autre fille de 16 ans a été libérée à El Affroun. C'est dans un barrage de police et lors d'un contrôle de routine qu'une voiture de marque Maruti a été arrêtée. Les policiers demandent des pièces d'identité des occupants du véhicule et c'est là qu'ils s'apercevront que la jeune fille était mineure et qu'elle venait de fuir le domicile parental. Elle sera rendue à ses parents et le mis en cause placé sous mandat de dépôt par le procureur de la République.

M. B.

BÉJAÏA : LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Tolérance zéro

Dans le cadre du renforcement et de la lutte anticriminalité et notamment de nuit et dans les localités rurales, deux vastes opérations de contrôle et d'identification, deuxièmes du genre depuis une semaine, ont été effectuées dans la soirée de mardi dernier dans les localités de Oued Ghir et d'Aokas par la Gendarmerie nationale.

Les deux opérations simultanément conduites pendant quatre heures (de minuit à 4 h du matin) par Lyès Ben Oussaïd, le commandant du groupement, et Riad Aïmène, le chef d'état-major, appuyés par un nombre impressionnant de gendarmes des unités de la sécurité routière, ont permis l'arrestation d'une personne recherchée dans la wilaya de Guelma, présumée d'escroquerie sur plusieurs personnes et l'interpellation de plusieurs commerçants spécialisés dans l'informel.

Au cours de la même soirée, nous avons appris que la gendarmerie a procédé à la saisie de deux camions et d'un fourgon immatriculés dans la wilaya de Boumerdès bourrés de marchandises entre vêtements, matelas et couvertures, destinés aux marchés informels.

Les investigations des officiers de la gendarmerie ont, néanmoins, déterminé que la majorité de ces marchandises n'étaient pas facturées et leurs détenteurs ont été entendus sur procès-verbaux en attendant les conclusions de l'enquête. «L'initiative entre dans le cadre de

sorties sur le terrain émanant du commandement de la Gendarmerie nationale pour renforcer la sécurité des biens et des personnes ainsi que démontrer la disponibilité et l'action de notre engagement pour la sauvegarde de l'ordre républicain», nous confiera le colonel Riad Aïmène chef

d'état-major du groupement de Béjaïa à cet effet, avant d'ajouter que «l'option d'investir le terrain de nuit n'est pas du tout fortuite puisque des individus suspects sont à chaque fois recherchés par des tribunaux, soit arrêtés pour plusieurs motifs, soit pour détention de produits prohibés ou autres. La nuit tombée, c'est un autre monde qui surgit sur nos routes et le citoyen a droit à sa sécurité et c'est pour cela qu'on applique à la lettre les recommandations de notre haute hiérarchie», conclura ce dernier. Pour rappel, la Gendarmerie

nationale a effectué sa première action de nuit la semaine dernière dans la localité de Boulimat, réputée pour son désordre et sa fréquentation dangereuse. L'opération s'est soldée par l'arrestation de deux individus recherchés et l'audition sur P-V de plusieurs autres personnes pour détention d'armes blanches.

L'initiative a été accueillie au lendemain avec un immense soulagement de la population locale qui espère encore plus de contrôle dans cette zone «interdite».

Kamel Gaci

AÏN-TÉMOUCHENT

Saisie de 128 portables et 136 puces

Les éléments de la police judiciaire de la wilaya de Aïn-Témouchent ont réussi, avant-hier, à traiter une affaire relative à la possession et commercialisation d'une marchandise étrangère non conforme à la réglementation en vigueur et défaut de registre de commerce, impliquant deux jeunes âgés de 28 et 31 ans.

L'opération est survenue après qu'une patrouille de police au niveau des artères de la ville près du marché des fruits et légumes au centre-ville a remarqué les deux jeunes en train de vendre sur le trottoir une quantité importante de puces pré-payées et un lot de téléphones portables avec accessoires. Et puisque les puces sont classées comme étant des équipements sensibles et très

dangereuses pour ceux qui les utilisent, il a été procédé à l'arrestation des deux jeunes et la saisie de 136 puces, 128 téléphones portables et 403 chargeurs de batteries, 311 écouteurs et 21 batteries.

Lors de l'interrogatoire, il s'est avéré que la marchandise saisie provient du marché de Belfort (El-Harrach, Alger) alors que les puces prépayées qui ne sont pas inscrites dans la liste de stockage au niveau de l'ordre des données des opérateurs proviennent d'un magasin du même marché.

Les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur de Aïn-Témouchent qui a décidé de les relaxer tandis que la marchandise saisie a été placée sous la responsabilité de la Douane algérienne.

S. B.